

PLEXITEC H-O

Traitement Hydrofuge-Oléofuge
incolore en phase aqueuse

- ✓ Microporeux
- ✓ Non-filmogène
- ✓ Effet perlant
- ✓ Limite l'encrassement des façades et des éléments de couverture

Protection
des Façades
D1 / HYDROFUGE



DEFINITION

Imprégnation hydrofuge et oléofuge à base de résines siloxanes en dispersion dans l'eau adaptée à la protection des matériaux minéraux de construction et parements minéraux.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'extérieur ou à l'intérieur.

DESTINATION : hydrofugation des matériaux de construction ; prolongation de la durée de vie des revêtements de façade en leur conférant une fonction déperlante.

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Bidon de 25 L. - Bidon de 5 L.
- Livré en incolore.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable (cf. DoP - QR CODE) :

- parement de petits éléments de maçonnerie (pierres naturelles ou reconstituées, marbres, briques...),
- éléments de couverture tels que plaques de fibres-ciment, tuiles en béton ou en terre cuite, ardoise,
- béton banché, béton préfabriqué et/ou architectonique,
- enduits à base de liant hydraulique,
- anciennes peintures en bon état de conservation (nous consulter), anciens revêtements d'imperméabilité non fissurés (de plus de dix ans). Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Pour une bonne efficacité du système, appliquer PLEXITEC H-O en plusieurs passes successives (en respectant les temps de séchage), jusqu'à saturation du support. On pourra effectuer un test dit "à la pipe de Karsten" au préalable sur une surface témoin afin de déterminer la consommation nécessaire et suffisante pour garantir l'hydrofugation (on estime que celle-ci est atteinte lorsque la différence entre la quantité d'eau absorbée à 15 min et à 5 min est inférieure à 0,3 ml).

Il est conseillé de réaliser l'hydrofugation du bas vers le haut de la façade. Pour une application au rouleau, procéder par gestes verticaux de bas en haut, pour favoriser la pénétration du produit. Le produit étant très fluide, il est normal que des coulures se produisent. Elles n'auront aucune incidence sur l'esthétique finale, le produit n'étant pas filmogène. Il est conseillé de protéger les parterres de fleurs et les arbustes avant application. Effectuer au préalable un test dit "à la goutte d'eau" pour s'assurer de la porosité du support horizontal. Réaliser une surface témoin pour valider l'esthétique du support, qui peut être légèrement altérée (effet "mouillé"), selon matériau. En intérieur : ne pas appliquer par température inférieure à 8°C et par humidité relative supérieure à 70 %. En extérieur : ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et par humidité relative supérieure à 80 %.

DILUTION : produit prêt à l'emploi.

MATERIEL :

- Brosse.
- Rouleau polyamide texturé ou polyester méché de 6 à 12 mm.
- Pulvérisateur (à main, à dos, de jardin...).
- Pistolet pneumatique.
- Pistolet sans air : buses Ø 13 à 17 millièmes de pouce et filtres de 180 "mesh"/maille.

RENDEMENT SUPERFICIEL SPECIFIQUE :

A titre indicatif :

Béton / enduit hydraulique : 4 à 6 m²/litre.

Pierre calcaire : 1 à 2 m²/litre .

Terre cuite : 6 à 8 m²/litre .

Marbre, grès, granit : 15 à 20 m²/litre .

Rendement variable de 20 à 30 % en fonction de l'absorption, du relief des supports et du mode d'application.

TEMPS DE SECHAGE (à 23°C et HR = 50 %) :

Hors pluie : 4 heures.

Redoublable au bout de 6 heures si besoin.

Recouvrabilité : ne peut pas être recouvert par une peinture en phase aqueuse durant la période d'efficacité du produit.

NETTOYAGE DU MATERIEL : à l'eau, immédiatement après usage.

NETTOYAGE ET PREPARATION DES FONDS :

conformes au NF DTU 59.1.

- Lessivage et rinçage à l'eau sous pression (40 à 60 bar). Ragréage et rebouchage si nécessaire.

Lichens et moisissures : traitement préventif et curatif avec le décontaminant FONGIMUR sans rinçage (cf. fiche descriptive).

PLEXITEC H-O

MODE D'APPLICATION	Sur fonds bruts	Sur anciens revêtements adhérents (nous consulter)
	Appliquer PLEXITEC H-O en une ou plusieurs passes à refus. Cf précautions d'emploi ci-dessus.	

Il est impératif de consulter les Fiches Descriptives des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction faisant l'objet d'une déclaration de performances "DoP" (cf. QR CODE ci-après), conformément à la spécification technique harmonisée retenue pour son marquage CE selon l'usage prévu (cf. encadré ci-dessous).

Fonctions particulières par référence aux normes et/ou spécifications applicables ou à paraître :

- hydrofuge : résistance à la pénétration de l'eau de ruissellement et réduction, de l'encrassement par effet perlant,
- perméabilité à la vapeur d'eau : ne modifie pas les transferts de vapeur d'eau au travers de la paroi,
- non-filmogène et incolore : préserve l'aspect du support,
- oléofuge : facilite l'élimination des dépôts gras (fumées d'échappements, gasoil, par exemple).

IDENTIFICATION :

- Classement normalisé : $G_3E_1S_1V_1W_3A_0C_0$ (classement français D1).
- Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I - 10c.

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : $3,6 \pm 2,0 \%$.

En volume calculé : $3,6 \pm 2,0 \%$.

Masse volumique : $1,00 \pm 0,05 \text{ kg/dm}^3$.

Point d'éclair : non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : liquide blanchâtre, fluide.

Aspect du feuil sec :

Mat.

Incolore.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : cf. DoP (QR CODE ci-après).

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Sécurité en cas d'incendie : classement conventionnel de réaction au feu M0 sur support incombustible (euroclasse A1) pour une consommation inférieure à $0,65 \text{ kg/m}^2$ humide (selon arrêté du 21 novembre 2002).

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.com.

Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire : en préparation.

* **Emissions dans l'air en intérieur :** information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi, durée de vie, entretien, stockage, déchets: cf. DoP (QR CODE ci-après).

Cf. QR CODE pour les DoP / FDES / FDS spécifiques du produit (ce produit, de construction et de décoration, destiné exclusivement à des professionnels du BTP et non à la vente au consommateur. Cf. CGE ci-dessous, dont les caractéristiques environnementales et sanitaires sont déposées sur la base INIES/CSTB - en préparation, ne nécessite pas de déclaration environnementale supplémentaire déposée sur le site gouvernemental en application du décret n° 2013-1264 du 23 décembre 2013).

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Ces conditions sont annexées à la déclaration des performances du ou de chaque produit de revêtement concerné dont la consultation est obligatoire (version papier sur demande), et qui permet de vérifier que la présente fiche correspond bien à son édition la plus récente : cf. QR CODE ou le site www.soframap.com.

Date de création : avril 2012

Date de révision : juillet 2017

Indice de révision : 02

